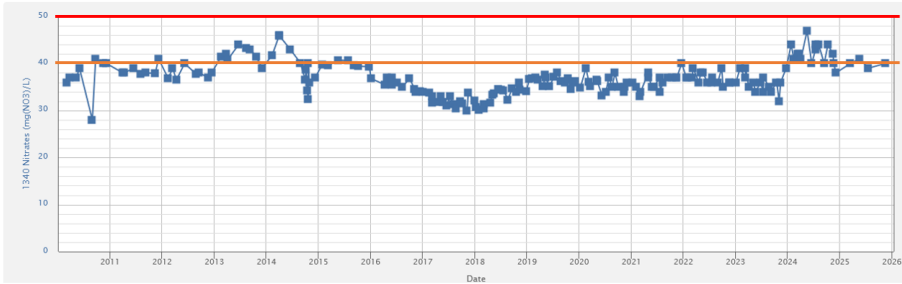


## Collectivité Valence-Romans-Agglo – FRDG147

Type de masse d'eau	ESO
Code masse d'eau	FRDG147
Nom masse d'eau	Alluvions anciennes terrasses de Romans et de l'Isère
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	BSS001XNTT – Source de l'Ecancière (Eymeux – 26).
Communes concernées par la demande	2 communes : Hostun et Jaillans
Contenu de la demande	<p><b>- Demande d'ajout des communes à la proposition de classement V2</b></p> <p><b>- Pression agricole forte et enjeux alimentation en eau potable</b></p>
Argumentaire du contributeur	<p>Le projet de révision des zonages concernés par la Directive Nitrate prévoit de déclasser les communes de Hostun et de Jaillans. Ces deux communes se trouvent dans l'aire d'alimentation du captage prioritaire de l'Ecancière et dans son projet de périmètre de protection sanitaire. Ce dernier est un captage d'eau potable d'avenir et structurant pour notre territoire qui pourrait dans le futur sécuriser l'alimentation en eau potable du bassin de vie du Romanais (Romans-sur-Isère, Mours, Bourg-de-Péage). A court terme il peut alimenter un bassin potentiel de population de plus de 50 000 habitants. Le programme d'actions captages prioritaires est en cours de mise en œuvre depuis 2017 pour accompagner les agriculteurs aux changements de pratiques agricoles.</p> <p>Le captage de l'Ecancière est confronté à un taux élevé de nitrate dans l'eau avec une tendance à la hausse depuis mi-2023. En 2024, la moyenne annuelle du taux de nitrate au captage était de 41,8 mg/L (voir Graph « Captages AEP – Evolution des nitrates »).</p> <p>Nous suivons également, un piézomètre (APV-25) en aval du captage depuis 2013. Les 7 dernières campagnes d'analyse menées de juin 2023 à mars 2025 affiche une moyenne de 44 mg/ de Nitrate.</p> <p>A la lumière de ces données, la qualité de l'eau pour le paramètre Nitrates montre un état de contamination assez dégradée de l'eau souterraine. Nous vous demandons donc d'appuyer la nécessité de reclasser ces communes, Hostun et Jaillans, dans le zonage de la directive nitrate afin de disposer d'un outil supplémentaire pour préserver durablement une ressource stratégique pour le territoire et les générations futures.</p>
Synthèse retenue par la DREAL de bassin	Les communes de Hostun et Jaillans n'ont pas été proposées au classement V1 en raison d'un P90 = 39 mg/l (<40)

BSS001XNTT – Source de l'Ecancières – FRDG147 – P90=39mg/l



La station BSS001XNTT, la source de l'Ecancière (Eymeux – 26) dispose d'un P90 de 39mg/l avec une forte tendance à la détérioration notable : sur les données postérieures à la 8ème campagne, 16 mesures sont supérieures à 40 mg/l (max : 47 mg/l en mai 2024).

Par ailleurs, le captage prioritaire de l'Ecancière constitue un enjeu majeur d'alimentation en eau potable, avec une présence agricole importante sur l'ensemble de l'AAC (située sur les communes de Hostun, Jaillans et Beauregard Barret). Le secteur est classé en zone vulnérable depuis 2017 et son retrait pourrait entraîner un effet yo-yo lors de la prochaine révision des zones vulnérables.

Les communes de Hostun et Jaillans sont donc réintégrées dans la proposition V2.

**Synthèse**

- P90 < 40 mg/l mais tendance à la hausse ;
- Enjeu d'alimentation en eau potable ;
- Pression agricole dans le secteur
- Eviter effet yo-yo (déclassement, puis reclassement lors de la prochaine révision)
- **SYNTHESE : Ajout de 2 communes : Hostun et Jaillans.** Les autres communes de l'AAC sont déjà proposées au classement au titre d'autres masses d'eau souterraines ou superficielles.

**Evolutions**

Ajout de 2 communes : Hostun et Jaillans